

Assemblée Générale ordinaire Sauvian – 16 septembre 2017 Compte-rendu

La présidente ouvre la séance à 9h40 ; le secrétaire François Pottier fait émarger les clubs et décompte les membres (à jour de leur cotisation) présents ou représentés ainsi que les voix.

Présents ou représentés : 25 clubs présents/représentés (comptabilisant 45 voix) sur 33 membres (comptabilisant 53 voix) à jour.

Le quorum étant atteint (= au moins la moitié plus une des voix dont disposent ses membres est présente ou représentée), l'Assemblée peut valablement délibérer.



I. ADOPTION DES PV DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET ELECTIVE DU 22/10/2016

Emmanuelle Ranchoup demande si des remarques sont à formuler sur les comptes-rendus des Assemblées Générales ordinaire et élective s'étant tenues le 22/10/2016.

Aucune remarque n'étant formulée, les textes sont mis aux votes.

⇒ **Adoptés à l'unanimité.**

II. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Emmanuelle prend la parole pour présenter son rapport (se reporter au document envoyé avec la convocation) pour remercier l'ensemble des clubs, faire un point sur la saison et le nombre de licences, sur la réforme liée au certificat médical (Frédéric Lopez le médecin de Ligue conseillant d'encourager vivement les pratiquants à faire annuellement leur certificat), etc.

Au moment d'aborder les perspectives, Jacques Lecomte propose que les pages Facebook servent à relayer l'information au maximum pour faire tourner les informations et contribuer à l'effet « boule de neige » ; un débat s'engage autour de la communication afin de développer l'aïkido et de le rendre attractif notamment auprès des plus jeunes :

- quel contenu donner à notre communication ? Quels éléments sont à donner, développer (l'absence de compétition qui peut être un atout pour notre discipline mais encore) ?
- auprès de qui (les écoles pouvant être une piste : TAP, démonstrations dans les fêtes d'école, etc.) ?
- comment développer l'aïkido auprès des jeunes et des enfants : développer les créneaux (avec ce que cela implique dans l'obtention des créneaux, les possibilités professionnelles des enseignants potentiels, et la formation de ceux-ci – sans pour autant se mettre d'entrée de jeu des obstacles avec ces raisons si on peut arriver à les surmonter) ;
- comment développer les compétences enfants et jeunes auprès des enseignants : Hervé Breton propose que le BIFA 1 soit orienté vers ce public à Clermont l'Hérault avec la mobilisation d'enfants du club ou des clubs voisins si possible ; Emmanuelle indique que le stage avec Jean-Pierre Pigeau peut être une opportunité pour développer cela aussi.

Il est proposé de faire remonter ces problématiques auprès de Caroline Pappalardo (responsable de la commission

enfants) pour voir ce qui peut être fait, et rappelé qu'il existe aussi des choses qui ont été faites au niveau fédéral (voir l'onglet « Aïkido Enfants » sur le site fédéral) et qu'il ne faut pas hésiter à utiliser.

Plus aucune remarque n'étant formulée, le texte est mis aux votes.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

III. RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ACT ET DES COMMISSIONS

Jacques Lecomte, animateur de la Commission Technique, prend la parole pour présenter son rapport (se reporter au document envoyé avec la convocation), évoquant le rôle de la Commission Technique et sa composition (invitant Pierre Brun à participer dès qu'il le désire même s'il ne souhaite plus formellement faire partie de celle-ci), son rôle en tant qu'animateur de cette Commission Technique, les orientations prises par celles-ci et le bilan que l'on peut tirer de l'activité de la saison passée (fréquentation stable des stages malgré la baisse de licenciés, développement du principe de la co-animation des stages par les membres de la Commission Technique, etc.).

Certaines choses seront testées concernant la duplication géographique des stages (à voir si on le développe vers d'autres stages – comme le Kagami Biraki ou le stage Hommage à Maître Tamura - si ceux programmés cette saison marchent selon cette formule).

Jean-François Bosc demande si le Brevet Fédéral sera toujours en Provence ; Emmanuelle répond que pour cette saison oui, mais qu'il faudra voir ensuite car il risque d'y avoir quelques modifications dans l'organisation de ce diplôme pour la saison suivante ; on pourra en discuter avec Provence et/ou Midi-Pyrénées.

Christian Janssen souhaite attirer l'attention sur le fait qu'il faut veiller à bien faire passer les bases lors des stages dans notre pratique (et pas notre recherche), et mettre l'accent sur ce qui est important (déplacements, chutes, par exemple) afin que cela soit lisible pour tous.

Une discussion s'ensuit sur ce que l'on peut entendre sur ces notions de base, le lien avec le thème fédéral de la saison rappelé par Jacques dans son rapport (il sera demandé au CEN missionné d'insister sur les bases lors de ses stages), sur le fait de savoir si l'on montre déjà ces bases (ainsi que les CEN dans leurs stages), et comment on peut envisager la transmission de ces invariants pour tous (dès le plus jeune âge, puis lors des préparations dans en plus des cours dans les clubs...).

Une réflexion pourra être engagée au sein de la Commission Technique sur l'orientation technique des stages animés par ses membres afin que tout le monde puisse s'y retrouver au maximum.

Plus aucune remarque n'étant formulée, les référents des commissions féminines (Emmanuelle Ranchoup), seniors (Yolaine Trichet-Loiseau), handicap (Franck Loiseau) et enfants (au nom de Caroline Pappalardo) présentent rapidement les rapports qui ont été envoyés avec la convocation.

IV. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER ET APPROBATION DU COMPTE DE RESULTAT 2016-2017

Pierre Brun prend la parole pour présenter son rapport financier (se reporter au document envoyé avec la convocation).

Il indique que cette saison, au 31/08/2017, un bénéfice de 870.40 € a pu être dégagé et que le solde de l'ensemble des comptes (livre et compte courant) est de 10 073.46 € (ce qui correspond à l'équivalent du budget d'une saison et est le minimum qu'il convient de conserver pour la bonne santé financière de l'association).

Pierre détaille les plus gros postes, et explique le comparatif des recettes et dépenses par rapport à la saison dernière.

Il précise qu'à ce jour plus aucun chèque émis n'est à encaisser et que tout a été réglé par la Ligue pour la saison précédente.

Les clubs n'ayant pas encore réglé la cotisation pour la saison sont invités à le faire rapidement (pour information cela conditionne le droit de vote ainsi que la validité des candidatures aux passages de grades selon les textes fédéraux).

Il est demandé si des questions ou remarques sont à formuler ; personne ne se manifestant, le rapport et le compte de résultat sont mis aux votes.

⇒ **Approuvés à l'unanimité : quitus est donné au trésorier.**

V. APPROBATION DU TRAITE DE FUSION ABSORPTION LIGUE – CODEP

Emmanuelle rappelle l'objet du projet de traité de fusion, premier acte de la transformation de la Ligue en Comité Interdépartemental.

Ce projet a été approuvé par tous les Comités Directeurs de la Ligue et des CODEP concernés, ainsi que par leurs Assemblées Générales respectives le 25/06/2017 (pour le CODEP 30), le 14/09/2017 (pour le CODEP 66) et le 16/09/2017 (pour le CODEP 34).

Aucune question n'est formulée sur ce projet déjà plusieurs fois présenté.

Le projet de traité est mis aux votes.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

VI. QUESTIONS DIVERSES

Emmanuelle demande si d'autres questions doivent être abordées : personne ne se manifestant, l'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 11h.



La Présidente

Le Trésorier

Le Secrétaire

Emmanuelle RANCHOUP

Pierre BRUN

François POTTIER